

A Graue le 12^e de septemb. 1740.

Les choses sont icy en mesme Estab. S. A.
parfaictes vante et Monsieur de Prince Guillaume
frain et gahien, passant quelques matines à la
chasse ^{à dieu lient et p'drix,} puis que le malheur a voulu, que pour ceste
Anno il ne s'aye peu faire aux enemis.

Un chasseur commence à s'impatienter, et à souhaitter
le retour en Garnison. Les soldats mesmes, qui scauent
dusiours fort bien les secrets de l'Etat, osent en
determiner le jour en leur prevoiance. D'autant plus,
qu'Est la Cavallie de Nimmege fut envoyée
en sa garnison.

Le mesme jour il fut envoye en diligence une
Comp^e d'Infanterie de Nimmege au fort de
Schick, sur un aduis arrive, que grosses parties
estoyent sorties de Guelder, et que parmi celles
il y avoit des cours, qu'ils en vuloient au d. fort.

Les Troupes de l'enemy, repassées de flandre en
Brabant, sont dusiours logees auprès d'Anvers,
à couvert de la Nethe, petite Riviere. Le Commiss^{re}
gual avec la plus part de leur Cavallie se trouve
aux environs de Diele: quand on leur parle de

de se retirer en Garnison, ils proposent, que c'est
de Prince d'Orange, qu'ils en attendent l'ordre.
En France V. M. aura seen, comme on s'y en
retourne se donner du bon temps. Le Roy est
desia' à St. Germain, et M. le Cardinal pour le
suivre de pres.

Le sieur de Heuarlier a fait prudemment, de ne
se laisser pas violenter au de la' de ses ordres. Tout
ce que luy avons escrit depuis peu sur ce point de
l'impossibilite', sera pour neant, et faudra-il luy
renouveler l'Instruction bien tost de bouche. Apres
quoy, ou le Roy sera de retour de son deplorables
voyage, ou il pourra s'y aller trouver sur la frontiere
d'Escoisse. Car, à mon advis, il faut profiter
cette saison d'adversite', pour venir à bout de cette
resolution, qui ne tient plus qu'à rien. A la Cour
du Roy on verra où il est logé.